CLASSES À HORAIRES AMÉNAGÉS THÉÂTRE

- ÉCOLE PIERRE LEMAÎTRE DE VITRÉ
- CONSERVATOIRE DE VITRÉ COMMUNAUTÉ

©Shutterstock

RENTRÉE 2025-2026 : CM1

UN CURSUS THÉÂTRE À L'ÉCOLE, INTÉGRÉ À L'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

Votre enfant aime se plonger dans les histoires, il invente et incarne des personnages, il a le goût du jeu et une curiosité pour le spectacle, les Classes à Horaires Aménagés Théâtre (CHAT) sont faites pour lui.
À partir du CM1 à l'école Pierre Lemaître, les Classes à Horaires Aménagés Théâtre proposent un cursus théâtre dispensé par une enseignante du Conservatoire de Musique et Art Dramatique de Vitré Communauté avec l'appui d'une professeure des écoles de Pierre Lemaître. Il s'agit d'aborder le jeu théâtral, le mouvement, la diction en explorant la relation entre le corps, la dimension musicale de la langue et le spectacle. Ceci apportera une ouverture artistique qui permet de développer des qualités d'interprétation.

>>> POUR QUI ?

Les Classes à Horaires Aménagés Théâtre s'adressent à tous les enfants en CM1 sur le territoire de Vitré Communauté.

>>> COMMENT ?

L'enseignement théâtral est dispensé pendant le temps scolaire à l'école Pierre Lemaître et au Conservatoire. L'horaire d'enseignement théâtral est aménagé au sein de l'horaire global de la classe sans qu'aucune matière d'enseignement général ne soit supprimée.

Temps d'enseignement théâtral hebdomadaire : 1h30
Initiation à la culture théâtrale 30min / semaine
Temps forts sous forme de stage dans l'année
Ecole du spectateur

>>> OBJECTIFS ?

Par la pratique du théâtre, l'enfant développe ses capacités d'écoute, de mémorisation, de concentration, de communication, de socialisation et de maîtrise de soi qui favorise une meilleure réussite scolaire. Notre objectif pédagogique est de transmettre l'art théâtral par le biais du jeu de l'acteur ainsi que par une approche culturelle de la discipline.

>>> COMMENT ET QUAND CANDIDATER ?

Dossier de candidature en ligne **du 22 avril au 24 mai 2025** sur le site de www.vitrecommunaute.org. Votre enfant sera convoqué pour un stage de théâtre collectif en juin 2025 pendant le temps scolaire. La commission CHAT composée de représentants du conservatoire, de l'Inspection académique, se prononcera sur l'admission des élèves dans la limite de 16 places le 17 juin 2025.

>>> VOTRE ENFANT EST ADMIS, QUI VOUS INFORME ?

Le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale affecte les élèves en classe CHAT et informe les élèves admis et non admis fin juin-début juillet 2025.

>>> VOS ENGAGEMENTS

- Assiduité attendue des élèves à l'ensemble des cours proposés sur et en dehors du temps scolaire.
- Aide au travail de mémorisation à la maison
- Assiduité aux spectacles proposés dans le cadre de l'école du spectateur au Centre Culturel de Vitré et celui d'Argentré-du-Plessis.
- Continuité en CM2

Réunion d'information :
Vendredi 28 mars à 18h
à l'école Pierre Lemaître - Vitré

RENSEIGNEMENTS :

>>> ÉCOLE PIERRE LEMAÎTRE DE VITRÉ
5, Rue du 70ème Régiment d'infanterie 35500 Vitré
Tel : 02 99 75 03 01

>>> CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET D'ART DRAMATIQUE DE VITRÉ COMMUNAUTÉ
6, rue de Verdun 35500 Vitré
Tel : 02 99 74 68 64